

REMISES À NIVEAU À VISÉE PROFESSIONNELLE

> Les services à la personne

> La grande distribution & la vente

> L'agriculture

> La gestion & l'administration des entreprises



Les métiers des SERVICE À LA PERSONNE

OBJECTIF DE LA FORMATION

Préparer le stagiaire à intégrer une formation qualifiante dans les métiers des services à la personne.

PUBLIC VISÉ

Demandeurs d'emploi ayant validé un projet professionnel dans un ou deux métiers du service à la personne et ne possédant pas le niveau de connaissances requis pour entrer en formation qualifiante.

CONDITIONS D'ENTRÉE

Niveau d'entrée dans la formation : niveau V bis.

DURÉE

Le parcours de formation est de 455 heures dont 315 heures en centre et 140 heures en entreprise. La durée hebdomadaire est de 35 heures.

MODULES PROFESSIONNELS

- > Les structures et institutions en faveur des malades, des handicapés et des personnes âgées,
- > Les structures et institutions autour de la prise en charge de l'enfant,
- > Approche des techniques d'entretien du cadre de vie de linge,
- > Techniques d'animation auprès des personnes dépendantes,
- > Techniques d'animation auprès des enfants,
- > Techniques de soin, hygiène et confort de base auprès des personnes dépendantes,
- > Techniques de soins de base auprès des enfants,
- > Communication professionnelle.

MODULES TRANSVERSAUX

- > Certificat Sauveteur Secouriste du Travail,
- > Gestes et postures professionnels,
- > Techniques de recherche de stage et d'emploi.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation dans l'action de remise à niveau se fait par évaluation des compétences en cours de formation.

VALIDATION

- Attestation de compétences acquises
- > Certificat Sauveteur Secouriste du Travail.

POURSUITE DE FORMATION

- > Titre assistant(e) de vie aux familles (niveau V)



Cette formation bénéficie d'un financement du Conseil Régional Grand Est et est cofinancée par l'Union européenne avec le Fonds Social Européen



UNION EUROPÉENNE
Fonds Social Européen



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE